

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2022.37

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet, le Conseil Municipal de BREZINS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Mr Gilles GELAS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal et d'affichage en mairie : mardi 28 juin 2022

Date d'affichage de la délibération en mairie : samedi 9 juillet 2022

PRESENTS : 18

MM. GELAS Gilles, BARBE Jean-David, ROUDET Didier, LUC-PUPAT Hervé, DUBOIS Michel, FOURNIER Patrick, MARION Gérard, GATTEL Didier, LUC-PUPAT Mathieu, M. ESTIENNE Frédéric, BENOIT Gabriel - Mmes Audrey PERRIN, PETIT Denise, PARADIS Angélique, DEMARCQ Valérie, MOREL Céline, DUPEUX Florine, Isabelle METRAL

ABSENTS EXCUSES : 1

TOURNU Delphine

POUVOIRS : 1

BARBE Jean-David

A été élu secrétaire de séance :

MARION Gérard

2022.37 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT POUR L'AMENAGEMENT D'UN PUMPTRACK SUR L'ESPACE SPORTIF LUDIQUE ET FAMILIAL PIERRE JOLY :

Monsieur le Maire expose :

Depuis le 01 mars 2022 la commune a commencé l'aménagement de l'espace ludique et sportif, Pierre JOLY, conformément aux délibérations N° 2020.44 de septembre 2020 et 2020.31 du 24 juin 2020. Actuellement, la première phase se termine avec la création d'un city stade, d'un jeu de pétanque, d'une placette connectée et d'agrès sportifs pour le parcours de santé. Celle-ci est opérationnelle depuis le 1^{er} juillet.

Afin de compléter l'offre sportive, il serait souhaitable d'implanter un Pumptrack sur cette espace afin de favoriser la pratique de cette activité. Ce type d'équipement est fortement prisé notamment par les jeunes.

Cet équipement pourrait être subventionné par l'Agence Nationale du Sport, et le Conseil Départemental dans le cadre du développement des pratiques sportives en faveur de la jeunesse.

Une étude a été faite pour estimer le coût de ce type d'équipement avec ses aménagements. Une estimation a été faite pour un coût d'environ 120 000 € HT suivant les descriptifs ci-dessous

Description du coût de l'opération :

POSTES	MONTANT HT
Travaux préparatoires	4 000.00
Terrassements / aménagements	45 430.00
PUMPTRACK	70 000. 00
TOTAL HT	119 430.00

Après avoir présenté le projet des travaux, Monsieur le Maire présente le plan de financement provisoire de l'opération :

Financement	Montant de la subvention		Date de la demande
Département	23 886.00	20%	4ème trimestre 2022
Agence Nationale du Sport	71 658.00	60 %	3ème trimestre 2022
Total subventions	95 544.00	80%	
Autofinancement HT	23 886.00	20%	
TOTAL HT	119 430.00	100%	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise le Maire à :

- Solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport à hauteur de 60% soit un montant de 71 658.00 €
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Gilles GELAS